

Tir à l'arc : Challenge de l'Amitié

Le FIVA a réussi une belle journée de compétition.



Tir à l'arc : Challenge de l'Amitié

Traditionnellement, le Foyer Intercommunal du Val d'Arros (FIVA,) à Villecomtal, organise une compétition de tir à l'arc, le 1er mai.

Cette année, 68 archers représentant neuf clubs se sont affrontés sur le terrain de rugby mis à disposition pour l'occasion. Quatre clubs gersois : Auch, Mirande, Plaisance et Villecomtal, deux clubs des Hautes-Pyrénées : Lannemezan et Visker, 2 clubs des Pyrénées-Atlantiques : Denguin et Salies-de-Béarn, et un club du Lot-et-Garonne : Sainte-Maure-de-Peyriac.

Cette compétition organisée dans le cadre de l'UFOLEP a été parfaitement maîtrisée par le FIVA et ses chevilles ouvrières, Laurence Saletta et Jean Jacques Vacher. L'arbitre de cette journée était Bruno Manet.

De belles volées de flèches ont permis au club de Mirande de remporter la compétition par équipes. L'Arc auscitain remporte le trophée de l'Amitié. La remise des récompenses a été effectuée par Céline Salles, présidente de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, Henriette Manuel, présidente de l'UFOLEP du Gers et Michel Rancé, président de la Ligue de l'Enseignement du Gers.



Volée de flèches.



Céline Salles félicite une archère.



Michel Rancé remet le trophée par équipe à l'Archerie mirandaise.



Tous ensemble.